



ACC Foot
Stade du Buisson de la
Grolle
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

ATHLÉTIC CLUB CHAPELAIN FOOTBALL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 05.09.2025 SAISON 2024-2025

Salle espace convivialité stade du buisson de la Grolle

Le Président ouvre la séance à 19h00. Il accueille M. Le Maire, Laurent GODET, M. L'Adjoint aux Sports - Laurent BREZAC, M le Président de l'OMS – René SEGURA et l'ensemble des adhérents présents,

Il déclare l'Assemblée Générale Ordinaire 2025 ouverte.

Après avoir donné quelques informations sur le déroulement de l'AG, le Président Christian JAULIN, présente l'ordre du jour et passe la parole aux intervenants :

Partie statutaire

LE PLAN SPORTIF

La parole est laissée à Nathan PAUL président de la Commission Sportive. Pour la saison 2024-2025 : Descentes des seniors A en R3, des seniors B en D2, des U18 en D2. Maintien des seniors F en D1 et seniors C en D3, Les U13 M terminent en élite. Les autres équipes sont engagées en district.

En début 2025, nous avons dû procéder à une exclusion d'un éducateur U15 F

Les objectifs pour la gestion sportive

Maintien de deux emplois pour l'encadrement sportif un service civique (Arrêt de Thomas FRANGEUL, embauche de Raphaël CLAUDON et d'un alternant Jean BLOINO pour la communication et l'événementiel).

Effectifs de 667 licences en 2024-25. A ce jour, les engagements de licences 2025-26 sont en baisse.

Objectif prioritaire à venir : remontée de niveau des seniors A, et B. Au minimum maintien des seniors C et des seniors F et plus si possible. Poursuivre la progression de l'encadrement diplômé. Pérenniser la section « féminines » en recrutant dans les catégories jeunes (actions à faire). Maintien du « Foot en Marchant ». Renouvellement du label jeunes à obtenir en 2026.

Une sensibilisation à l'arbitrage s'est déroulée en cours de saison et sera renouvelée afin de mieux connaître les règles du jeu et de générer des vocations arbitrales. Nous sommes au minimum du nombre d'arbitres officiels au club (4) avec l'arrivée d'un arbitre majeur du Maine et Loire (Ahmad Layth IBRAHIM).

LA COMMISSION ETHIQUE

Présentée par Dominique FREMON, cette commission créée en 2025 a pour objectif d'accompagner l'ACC Foot dans le respect des valeurs du foot avant, pendant et après les matches. Tous les acteurs du club seront intégrés ; dans ces actions avec l'objectif de devenir une référence locale. Soyons P.R.E.T.S. (Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité) et Fair-Play. Faisons en sorte que le football reste un jeu et une école de vie : Le plaisir au centre du jeu. En ce début de saison, les rencontres de jeunes seront observées et évaluées avec remise d'un Trophée du Fair-Play ou non.

LA PLANIFICATION

Hervé LEPAROUX prend la parole pour la Planification. La programmation est toujours très chargée en semaine (entraînement par demi-terrains) et le week-end. Dans certaines catégories, il a donc été à nouveau convenu de maintenir la limitation des effectifs par manque de créneaux disponibles.

Depuis la saison 2023-2024, le créneau de 12h00-14h00 est aussi utilisé le samedi notamment pour les U13.

ACC Football – Stade du Buisson de la Grolle – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE – Tél 02.40.72.65.43

Site internet : www.accfoot.fr

e-mail : acc.football@wanadoo.fr

Il est demandé aux éducateurs de respecter les horaires des séances, matchs annoncés et les terrains et vestiaires attribués. Veiller à la propreté des installations.

Il est donc demandé de mieux anticiper les besoins et de prévenir toutes les commissions concernées (planification, logistique de réception, de buvettes). Les salles de réunion doivent être anticipées et réservées via une demande à la mairie.

LA COMMISSION ANIMATIONS

En l'absence de Nicolas BREGEON Hervé LEPAROUX présente l'activité de la Commission Animations :

Cinq stages sportifs pendant les vacances scolaires sont toujours un succès. Ils sont élaborés par Martine et mis en œuvre par nos employés avec l'aide de certains éducateurs du club ou des services civiques.

Le Trophée de l'Erdre 2025 a été un franc succès, avec une météo plutôt favorable avec une nouvelle victoire du FC Nantes.

Pour une première ; le Challenge Sarah DARCHEN a été une belle réussite pour les seniors F et les U18F.

Le LOTO annuel a été organisé à la Halle de Mazaire avec succès mais beaucoup de contraintes organisationnelles.

Un vide grenier s'est tenu dans les rues de Fionie et de Bavière, suite aux travaux sur le parking HYPER U en 2023 et 2024.

Deux tournois Loisirs et vétérans sont organisés en début de saison.

Pour 2025-2026 nous poursuivrons toutes ces activités (stages, les animations et les tournois avec le projet d'un tournoi U14/U15). Pour les lotos, nous serons de retour à CAPELLIA le 1^{er} mai 2026.

LES PARTENAIRES

Sofiane LAMINI présente l'activité de la commission Partenaires

En 2024-25, de nouveaux partenaires nous ont rejoint, et ont permis de financer nombreux équipements (maillots, packs et parkas). Le soutien financier des partenaires privés a été de 38 865€ sur une période de 12 mois. Les collectivités nous ont apporté un soutien pour une somme de 14 287€ sur la saison.

Pour 2025-26 nous souhaitons la poursuite des efforts de notre cellule « partenaires », qui souhaite voir ceux-ci être mis davantage en lumière par les différents affichages du club (site internet, réseaux sociaux, opérations de communication...). En 2024-25, un gros travail de communication a déjà été réalisé et sera poursuivi avec un emploi d'alternant en 2025-26.

RAPPORT FINANCIER 2024-25 (12 mois)

Quelques chiffres :

Les licences ont rapporté 86 590€ (563 joueurs et joueuses, éducateurs et éducatrices – 84 dirigeant(e)s – 3 arbitres).

Les 5 stages ont rapporté 25 540€

Les recettes des animations ont été 59 413€

La buvette a généré 24 839€ de recettes

Le mécénat a apporté 38 865€, les subventions des collectivités ont été de 14 287€

Les salaires et charges ont pesé pour 74 794€

Les amendes du District et de la Ligue sont à un niveau élevé pour 4 272€ (quelques fortes amendes)

Le résultat de l'exercice 2024-25 sur 12 mois est de + 4.914€

La projection financière 2025-26 envisage des recettes à 250 700€, des dépenses à 274 300€, un résultat financier de 5 000€, ce qui conduirait à un résultat d'exercice déficitaire (-18 600€)

Ce rapport financier est voté à l'unanimité.

LE RAPPORT MORAL

L'ensemble des rapports précédents d'activités et financiers constituent en partie le rapport moral.

OBJECTIFS 2025-26

- **Sportif** : Offrir de meilleures conditions de jeu à nos licenciés en intégrant au mieux les parents et les accompagnants
- **Educatif** : Poursuivre le Plan Educatif de Formation chez les jeunes, sensibiliser à l'arbitrage et veiller aux attitudes de comportement (création de la Commission éthique). Poursuivre dans le renouvellement du LABEL. Veiller à ce que les éducateurs rendent compte de tout incident ou accident. La Commission Ethique va œuvrer pour l'application par les Educateurs et le Comité Directeur **PLAISIR – PASSION – RESPECT – EXIGENCE**
- **Associatif** : Poursuivre l'amélioration de la communication Parents – club avec la mise en place de référents au Comité Directeur. Actions avec les écoles et un projet de ramassage scolaire. Portes ouvertes féminines.
- **Encadrement** : Un effort important a été entrepris par le club depuis quelques années en finançant des formations d'éducateurs pour un meilleur encadrement des enfants et des jeunes. Poursuite en 2025-26 avec un BMF

Tout cet ensemble de rapports constitue le rapport moral. Les objectifs de 2025-26 ont été exposés dans chaque rapport.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU COMITÉ DIRECTEUR

Abdel KARZAZI fait procéder aux élections et rappelle que Le Comité Directeur se compose de **20 membres au plus** :

- 6 membres en fin de mandat ont représenté leur candidature : Date de transmission des candidatures le 3.09.2025.
 - Nicolas BREGEON **Vote : REELU Á L'UNANIMITÉ,**
 - David ETTINGER **Vote : REELU Á L'UNANIMITÉ,**
 - Dominique FREMON **Vote : REELU Á L'UNANIMITÉ,**
 - David LE MEUR **Vote : REELU Á L'UNANIMITÉ,**
 - Nathan PAUL **Vote : REELU Á L'UNANIMITÉ,**
 - Thierry SPITZ **Vote : REELU Á L'UNANIMITÉ**
- 1 membre en fin de mandat n'a pas renouvelé sa candidature (pour motif personnel) :
 - Frank DENAUD

Le Président remercie chaleureusement tous ces membres qui ont donné beaucoup de temps pour faire progresser le club

- 1 nouvelle candidature a été reçue : (Date de transmission des candidatures le 3.09.2025)
 - Gaël CHANTEUX **Vote : ELU Á L'UNANIMITÉ**
- 1 personne a exprimé le souhait d'intégrer les commissions pour s'investir dans la gestion du club, et pour découvrir le fonctionnement du Comité
 - Antoine SERRE sera la référent arbitre vis-à-vis des instances du football

Le Président souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux membres, élu et réélus. Il adresse ses remerciements à tous les membres du Comité pour le travail qu'ils accomplissent.

LES QUESTIONS AUX ELUS

M. Le Maire remercie les bénévoles et le Comité Directeur pour leur engagement et les résultats obtenus.

M. Le Président de l'OMS salut l'activité et la gestion du club et s'excuse de devoir quitter cette AG pour d'autres obligations.

Le débat est conduit par Martine BIRGAND :

- **Nouveau revêtement synthétique du terrain GRIMAUDIERE** : Ce revêtement a été remplacé cet été 2025. Le président remercie les élus pour cet engagement tenu.
- **Installation d'un container utilisable pour le foot** : L'ACC Foot a également mis en place un container cet été pour du stockage matériel d'animations du club. Les aménagements intérieurs sont à réaliser. M. Le Maire confirme qu'il ne prendra pas en charge les frais d'installation.
- **A quand une offre de terrain supplémentaire pour le foot ?** M. l'adjoint aux sports rappelle que le partage de créneaux sur la pelouse doit être réanalysé avec l'athlétisme. Il demande aussi d'étudier la possibilité d'utiliser des créneaux au-delà de 21h.
M. Le Maire précise que des budgets ANS et Ligue provisionnés pour des terrains de foot5 n'ont pas été dépensés. Il y a donc un travail à faire avec l'OMS et l'ACC Foot pour aller chercher ces finances. De même pour les éclairages, il existe des subventions de l'ordre de 80% qui pourraient être sollicitées
- **Renouvellement de demande pour la sonorisation du site**. Le besoin est à nouveau précisé en AG (Animations, Trophée de l'Erdre, annonces hebdomadaires en matchs officiels). Cette demande peut être mutualisée avec d'autres asso (Meeting athlétisme, AMC2 (?), ALAG, Cross National, écoles).
M. L'adjoint aux sports rappelle que cette demande n'a pas été priorisée par l'OMS. Une solution fixe n'est pas envisagée par la Mairie (estimée à 50k€). Une analyse de moyens mobiles est estimée à 20k€ (enceintes sans fil ??). Cette demande ne sera pas réalisée pour l'instant.
- **Réalisation d'un préau, évolution des devis** ? M. L'adjoint aux sports rappelle que cette demande n'a pas été priorisée par l'OMS. Donc pas de nouveaux devis.
M. le Maire précise qu'il faudrait revoir le fonctionnement avec l'OMS.
- **Accès au stade, peut-on envisager des transports en commun desservant le complexe sportif** ? M. le Maire est favorable à l'étude de cette demande. Le travail a déjà été engagé (voir aussi le circuit S – collège).
- **Stationnement au stade, peut-on envisager des racks adaptés aux vélos et trottinettes actuels** ? Les racks actuels ne sont plus adaptés (poids ou trottinettes) et non visibles depuis les terrains (vols ou dégradations).
Le stationnement extérieur est souvent anarchique. La police municipale est avertie de ces situations et peut verbaliser.
Pour ces 2 points, l'existence de transports en commun participerait à l'améliorer du stationnement ou de la sécurité.
- **La Ville a-t-elle le projet de mise en place de distributeurs de protections hygiéniques dans les sanitaires** ? Un appel d'offres a été lancé par Nantes. Voir aussi la Fondation LIDL qui accompagne ces démarches (fin 2025/ début 2026).

L'ordre du jour étant épuisé, Le président de l'assemblée remercie tous les participants et clôture l'AG à 21h30.



Le Président de l'ACC Football, Christian JAULIN